

JANVIER - FÉVRIER 2021

LE JOURNAL DU SERVICE CIVIQUE 66



..... Rejoignez-nous !



[@servicecivique66](https://www.facebook.com/@servicecivique66)



[serviceciviquepo](https://www.instagram.com/serviceciviquepo)

DÉCOUVREZ CE JOURNAL MENSUEL DÉDIÉ AU SERVICE CIVIQUE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES !

Conception : Lisa Canton - Ambassadrice du Service Civique 66

***Vous avez un projet, une information importante à faire circuler ?
Anciens ou actuels volontaires, vous souhaitez réaliser un interview et faire connaître vos témoignages ?***

Nous invitons tous les volontaires ainsi que leurs structures d'accueil à contacter les ambassadeurs du Service Civique 66 !

**SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET PAR MAIL :
AMBASSEUR.SC@LALIGUE66.ORG**



CELLULE D'APPUI DU SERVICE CIVIQUE

Les Collectivités, associations, établissements publics, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) vous accompagnent avec la mise en place de la Cellule d'Appui.

L'accompagnement de la Cellule d'Appui est dédié en priorité aux structures qui souhaitent s'engager dans une démarche d'accueil de jeunes volontaires sur une mission d'intérêt général. L'ensemble de ces aides est gratuit.

Vous n'avez pas encore d'agrément ? La Cellule d'Appui vous propose :

- > Une présentation du cadre juridique et de l'esprit du dispositif.
- > Une aide à la définition des missions répondant aux besoins du territoire et aux critères d'accessibilité défini par la loi.
- > Un accompagnement à l'obtention d'un agrément auprès des services de l'état.

Vous avez déjà un agrément local ou national ? La Cellule d'Appui vous propose :

- > Un appui au recrutement de volontaire(s), aide à la diffusion des offres de missions et à l'identification de candidats.
- > Une assistance administrative durant les différentes étapes : édition du contrat, bilans, ELISA, ruptures, etc...
- > Une aide à la réussite de la mission par l'accompagnement, en proposant des formations de tuteurs.
- > Une aide au respect des autres engagements réglementaires des structures d'accueil : une information sur les programmes de formation civique et citoyenne, un accompagnement au projet d'avenir du volontaire.

Cellule Départementale d'Appui, à votre écoute, à votre service !

Vincent Madern, référent Service civique

☎ 04 68 08 11 20

servicecivique@laligue66.org



VOUS, LES VOLONTAIRES

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Pour un Service Civique de qualité, la cellule d'appui aide les volontaires avant, pendant et après leur mission.

Pas encore engagé en Service Civique ? La Cellule d'Appui peut :

- > Vous renseigner sur le dispositif : séances d'information collectives, forums, événements régionaux, etc...
- > Vous aider à rechercher des missions près de chez vous.
- > Vous accompagner lors de la construction de votre propre mission.

Déjà engagé en Service Civique ? La Cellule d'Appui peut :

- > Connaître et défendre vos droits : Pôle Emploi, CAF, Sécurité Sociale, indemnités, etc...
- > Mieux connaître les différentes aides : les avantages de la carte du Service Civique, s'informer sur les aides à destination des jeunes de moins de 25 ans durant et après leur mission.
- > Participer à des rassemblements de volontaires.
- > Connaître le calendrier des programmes de formation civique et citoyenne

SERVICE CIVIQUE 66

LES PORTRAITS DU MOIS

Quel est ton parcours antérieur ?

"Après un Bac S, j'ai poursuivi en Licence de SVT qui est toujours en cours et j'ai vécu deux ans en Australie."

Décris ta mission en quelques mots et sa durée

"C'est une mission de huit mois à travers la Ligue de l'enseignement, je m'occupe du Conseil Municipal des Enfants à la mairie de la commune de Saint Feliu d'Avall ainsi que de « l'Atelier devoir » au périscolaire de l'école de la commune."

Pourquoi l'avoir choisie ?

"J'ai laissé mon CV à la mairie et ils m'ont contacté concernant cette mission de service civique et j'ai accepté de la réaliser."

Qu'est ce qui t'a poussé à faire un Service civique ?

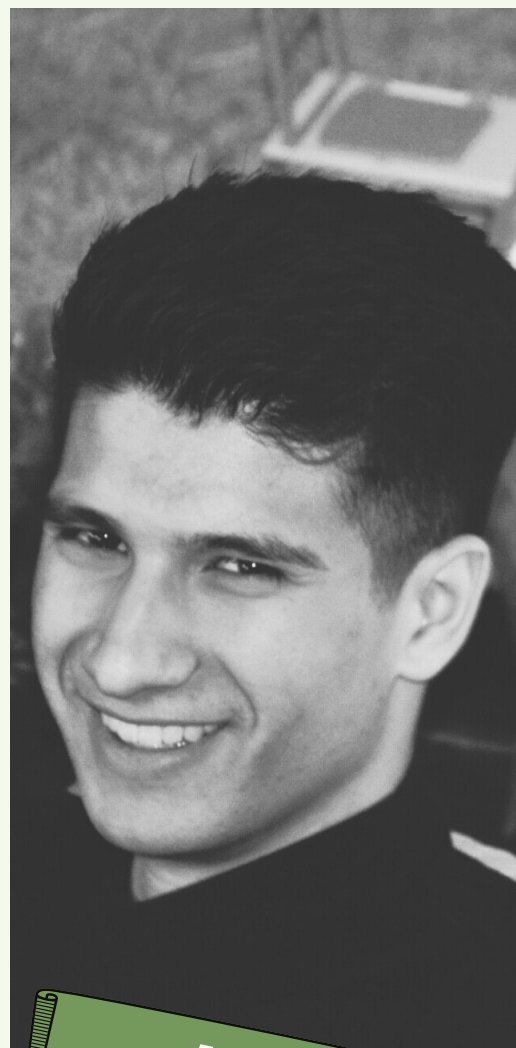
"J'avais besoin de me motiver à faire quelque chose et le Service Civique m'a donné cette possibilité. "

Qu'est-ce qu'être utile pour toi ?

"Être utile pour moi c'est rendre service là où il y a besoin."

Que t'apporte le Service Civique à l'heure actuelle ? Qu'est ce qui a changé en toi depuis ?

"J'ai beaucoup appris sur ma propre Commune mais j'ai aussi noué de bons liens d'amitié avec les enfants de l'atelier devoir tout en les aidant à rester motivés à l'école. Être en charge du Conseil Municipal des Enfants m'a aidé à développer de nouvelles compétences notamment lors des élections où j'ai fait les affiches des 16 candidats sur Photoshop avec un très bon rendu."



ARTHUR



Mairie de Saint-Feliu-d'Avall

Quel est ton parcours antérieur ? Quel âge as-tu ?

« J'ai 18 ans, j'ai suivi une filière littéraire avant de réaliser que les études générales n'étaient pas faites pour moi car j'ai besoin de concret et d'être sur le terrain. »

Décris ta mission en quelques mots et sa durée

« Ma mission dure 7 mois. Je suis au service culturel de la Ligue 66, j'aide les communes et les communautés de communes à organiser leurs saisons avec les troupes théâtrales. Je participe à l'accueil des artistes, des compagnies, mais également des publics (par exemple je sensibilise les enfants avant le spectacle) je distribue du matériel, je le mets en place, j'apporte mon soutien aux techniciens... »

Pourquoi l'avoir choisie ?

« Cela faisait déjà 5 ou 6 ans que je réalisais ces tâches de manière bénévole avec eux, puis un jour on m'a proposé d'effectuer un Service Civique au sein de leur organisme et j'ai sauté sur l'occasion ! »

Comment as-tu connu le Service civique ?

« Au début, j'avais surtout entendu parler des services européens. Après leur proposition je me suis renseignée et j'ai de suite été intéressée ».

Qu'est ce qui t'a poussé à faire un Service civique ?

« Comme je le disais, je pense que j'avais grandement besoin d'entrer dans une forme de vie active, de faire quelque chose de concret qui m'offre une certaine autonomie où je peux davantage m'émanciper. C'est très appréciable de se dire qu'à 18 ans on peut être utile tout en réalisant une mission qui nous correspond et qui nous plaît. J'ai fait pendant 12 ans du théâtre et cette mission est un réel plaisir. J'hésite d'ailleurs à faire un service européen par la suite ! »

Qu'est-ce qu'être utile pour toi ?

« Pour moi être utile c'est se rendre compte que les rouages de l'organisme dans lequel on est marchent aussi grâce à nous, quand on est là un travail d'équipe se construit de plus en plus. On apporte une pierre à l'édifice. »

Que t'apporte le Service Civique à l'heure actuelle ? Qu'est ce qui a changé en toi depuis ?

« Le Service Civique apprend beaucoup à se responsabiliser. Dans mon cas, on a de suite compris mes compétences et ma manière de travailler. On s'est adapté de façon à me laisser plus d'autonomie dans ma mission. J'aime aussi que l'on nous prenne au sérieux, c'est quelque chose d'important. A ma connaissance c'est peut-être la seule expérience où l'on nous valorise autant, peu importe notre âge ou notre parcours. Je me sens vraiment pousser vers le haut. »



**Ligue de l'enseignement à
Perpignan**

WENDY



Service Civique : l'enquête de 'Cash Investigation'

Le 10 décembre 2020, un reportage « **Cash Investigation** » a mis en avant les dérives du Service Civique dans les services publics sur France 2.

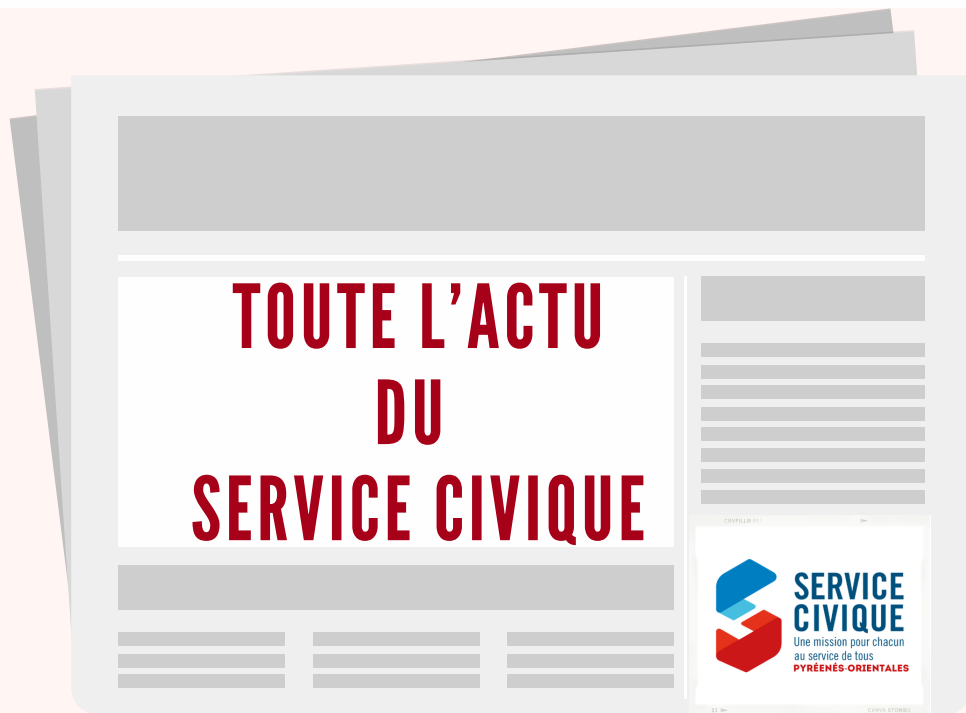
En tant que volontaire et ambassadrice du Service civique dans les Pyrénées- Orientales, mon expérience ainsi que celles d'autres volontaires du département doivent résonner davantage.

Ma mission me permet de réaliser de nombreux portraits d'anciens et actuels volontaires, afin de faire entendre leurs voix et encourager les jeunes à sauter le pas. J'ai donc pu observer pour chacun d'entre eux que cet engagement était avant tout très enrichissant et instructif. Je suis souvent touchée par les témoignages que je récolte car la joie de pouvoir être utiles et faire quelque chose qui a du sens, montre à quel point avoir un but et un besoin de reconnaissance est important chez les jeunes. Que ce soit pour obtenir plus d'expériences dans ses futurs projets, apporter un regard neuf à une association tout en la faisant avancer, ou apporter de notre aide tout en réalisant un rêve que les études ne permettent pas toujours, le Service Civique donne de nombreuses possibilités et chacun peut y trouver son compte. Certes, il y a dans certains établissements des « dérives inacceptables », un « travail déguisé » de certains jeunes volontaires, et il faut le savoir pour avoir une meilleure prévention et être plus vigilants. Mais il faut également garder en tête qu'une minorité ne doit pas faire une généralité - Pour beaucoup, le Service Civique aide à gagner confiance en soi, à réfléchir à son parcours, à devenir plus responsable, plus ouvert et curieux, mais aussi c'est un endroit où nous sommes écoutés, comme me l'a exprimé si justement une volontaire il y a quelques jours : **« On a de suite compris mes compétences et ma manière de travailler. On s'est adapté de façon à me laisser plus d'autonomie dans ma mission. J'aime aussi que l'on nous prenne au sérieux, c'est quelque chose d'important. A ma connaissance c'est peut-être la seule expérience où l'on nous valorise autant, peu importe notre âge ou notre parcours.**

Je me sens vraiment poussée vers le haut. » -

Ne laissons donc pas s'entacher l'image du dispositif car le Service Civique est une belle initiative et une chance que l'on peut réaliser une fois dans sa vie.





CHANGEMENT DE MINISTÈRE : INTÉGRATION DES SERVICES "JEUNESSE ET SPORT" AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

A compter du 1er janvier 2021, le service "*jeunesse et sport*" de la DDSCS devient le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) rattaché à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Les adresses mails ainsi que les adresses postales restent inchangées (pour le moment).

HAUSSE SPECTACULAIRE DU BUDGET EUROPÉEN POUR LES PROGRAMMES ERASMUS+ ET CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ POUR LA PÉRIODE 2021-2027

Un accord politique de grande ampleur entre les institutions européennes vient de renforcer les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité pour la période 2021-2027. Une enveloppe de 26 milliards d'euros sera allouée au programme Erasmus+ et 1 milliard d'euros bénéficieront au Corps européen de solidarité. Il s'agit d'une hausse spectaculaire de ces budgets, offrant de nouvelles opportunités d'engagement et de mobilité à tous les jeunes européens. L'Agence du Service Civique se réjouit de cet accord qui lui permettra de soutenir davantage de projets de volontariat européen, d'échanges et de participation des jeunes, de mobilités des travailleurs de jeunesse, de partenariats entre structures de jeunesse ou encore d'activités de solidarité. Cette hausse permettra aussi de soutenir davantage de projets en offrant notamment de nouvelles opportunités aux jeunes les plus défavorisés.

LE SERVICE CIVIQUE : UNE SOLUTION POUR LES JEUNES FACE A LA CRISE



« Dans cette période exceptionnellement difficile, nous avons la chance de pouvoir compter sur la détermination, l'enthousiasme et le dévouement de toute une génération de jeunes. Accompagnés par leurs organismes d'accueil, les volontaires renouvellent leur engagement et sont force de proposition pour une société différente revalorisant le lien social et le dialogue intergénérationnel. Aujourd'hui plus que jamais, le Service Civique est un outil de responsabilité citoyenne et de cohésion sociale particulièrement efficace au service de tous ».

Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le Service Civique peut constituer une réponse pour aider de nombreux jeunes à trouver du sens, des repères et un accompagnement en cette période difficile, tout en acquérant des compétences nouvelles reconnues dans le monde du travail.

Constituant le volet « Engagement » du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution », le Service Civique a vocation à concrétiser le désir très fort d'engagement de notre jeunesse. **100 000 missions supplémentaires** de Service Civique sont prévues pour tous les jeunes qui souhaiteraient s'investir au service de l'intérêt général dans une association, une collectivité territoriale ou une administration.

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DES JEUNES

Ouvert sans aucune condition de diplôme aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap), le Service Civique permet de vivre une expérience unique de 6 à 12 mois. Les jeunes volontaires sont indemnisés à hauteur de 580 euros nets par mois. Le gouvernement vient d'annoncer **que la majoration supplémentaire de 108 euros de cette indemnité**, prise en charge par l'Etat et initialement prévue pour les étudiants boursiers sur critères sociaux des échelons 5, 6 ou 7, **bénéficiera désormais à tous les boursiers.**

Par ailleurs, **les étudiants volontaires du Service Civique pourront désormais bénéficier d'une modulation de leur durée hebdomadaire d'engagement** (24 h minimum sur la durée globale leur mission) afin de pouvoir concilier au mieux leur emploi du temps avec leurs études.

86 % des jeunes anciens volontaires se disent satisfaits de cette expérience

94 % le recommanderaient à leur entourage (enquête post-Service Civique 2019).

«Ces nouvelles mesures permettront aux étudiants d'avoir l'opportunité de participer à une mission d'intérêt général, en rompant le sentiment d'isolement que certains peuvent éprouver depuis le début de la crise sanitaire, tout en apportant un soutien financier, les missions de Service Civique étant indemnisées». (Sarah El Haïry, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée de la Jeunesse et de l'Engagement)

Par le biais de ce cadre d'engagement citoyen, le jeune peut ainsi agir au service des autres, gagner en confiance, en estime de soi et en compétences, tout en préparant son avenir personnel, éducatif et professionnel. Le Service Civique permet de révéler les aspirations des volontaires et s'inscrit dans l'élaboration d'un projet d'avenir, qu'il s'agisse de découvrir une vocation, de reprendre ses études ou de se réorienter.

« Le Service Civique est une réponse concrète proposée aux jeunes qui sont aujourd'hui très impactés par la crise. Il s'agit de leur donner toutes les clés pour leur permettre de s'épanouir en tant que citoyen. La majorité des volontaires déclarent d'ailleurs qu'ils ont le sentiment de s'aider eux-mêmes en aidant les autres.» (Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique)

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Bien qu'impactés par la crise sanitaire dans l'accomplissement de leur mission, les volontaires en Service Civique ont fait le choix de poursuivre leur engagement au service des autres. Leur mobilisation pour l'intérêt général est très concrète et bénéfique pour eux, pour les structures qui les accueillent ainsi que pour les publics bénéficiaires. A titre d'exemples :

- ils aident aux devoirs à distance, contribuant ainsi à la lutte contre le décrochage et les inégalités scolaires ;
- ils contribuent à la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées et des publics particulièrement vulnérables en période de crise ;
- ils participent à la distribution de produits de première nécessité aux personnes démunies afin de limiter les déplacements et la propagation du virus.

100 000 missions supplémentaires par an, pour répondre d'avantage aux enjeux majeurs de la crise actuelle (lutte contre le Covid-19, solidarités intergénérationnelles, continuité pédagogique...) et aux besoins sociaux et sociétaux de notre pays (transition écologique, égalité femme-homme, lutte contre les discriminations,...)

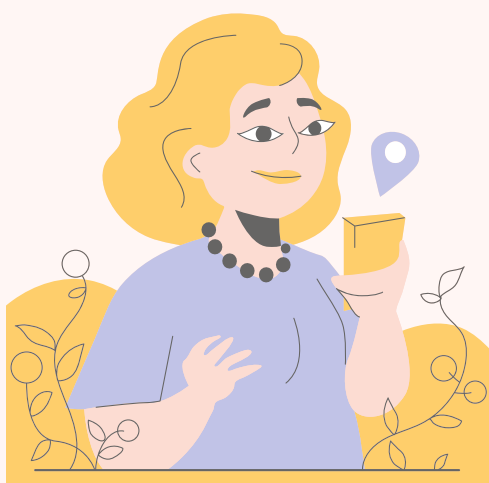
+ de 500 000 jeunes se sont déjà engagés en Service Civique depuis 10 ans. Âgés de 21 ans en moyenne, les volontaires sont 24 % à présenter un niveau inférieur au bac, 43 % un niveau bac ou équivalent et 33 % un niveau bac +2 ou supérieur.

FOCUS ETUDIANTS ET VOLONTAIRES

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE DÉROULEMENT DE VOTRE MISSION DE SERVICE CIVIQUE PENDANT CETTE PÉRIODE.

N'hésitez pas à solliciter votre tuteur-tutrice ou bien l'Agence du Service Civique. Nous répondrons à vos questions ici

<https://www.service-civique.gouv.fr/contact>



EN TANT QU'ÉTUDIANT, Retrouvez toutes les informations sur les aides du Gouvernement développées et déployées pendant la crise sanitaire comme les **repas au CROUS à 1€** ou la **révision du droit des boursiers**. Détails et informations sur :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/vos-aides-pendant-la-crise-sanitaire-2235>

VOUS AVEZ UN COUP DE BLUES, DES PROBLÈMES DE SOMMEIL, DU STRESS? DES IDÉES NOIRES ? Vous n'êtes pas seul-e !

Pour vous soutenir pendant cette période et mieux comprendre votre mal-être:

<https://www.soutien-etudiant.info/>

<https://www.nightline.fr/>



Tous les contacts et infos utiles

N'hésitez pas à parler de ces modalités à vos amis étudiants !

L'AGENDA



CONCOURS BD "PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE" AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

En utilisant des images issues de la bibliothèque, il faut réaliser sa propre BD. La Bibliothèque nationale de France ou « BnF », c'est LA bibliothèque de la République Française à Paris. Elle a une mission de collecte, d'archivage et d'entretien sur tout ce qui s'édite et se publie en France. Pour s'inspirer, il n'y a pas mieux !

Vous avez jusqu'au 28 février 2021 pour participer.

Plus d'info ici

SERVICE CIVIQUE : DES JEUNES ENGAGÉS ET MOBILISÉS MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

À travers des capsules vidéo, Éliza, Vasco, Alexandra, Mario, Thomas, Alizée... témoignent de l'impact du confinement sur la réalisation de leur mission de service civique et sur leur engagement en général. La plupart d'entre eux sont de la Nouvelle Aquitaine; l'union régionale de la Ligue ayant initié une série d'interviews sous le titre "Paroles de volontaires".

- [Impact du confinement leur vie personnelle, mission et projet d'avenir](#)

- [Aujourd'hui, avez-vous envie de vous engager ?](#)

- [Quels changements souhaiteriez-vous dans la société?](#)



QUE FAIT L'INSTITUT POUR LES JEUNES VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES ?

L'Institut aide les jeunes engagés à structurer leur projet d'avenir. Il organise chaque année plus de 10 000 lectures de dossiers et plus de 250 journées d'entretiens-conseils, dans 24 villes de France. Vous vous êtes engagé comme volontaire ou bénévole ? Vous réfléchissez à votre avenir ? L'Institut vous propose de structurer votre projet et de bénéficier de conseils personnalisés. En remplissant le dossier de préparation au projet d'avenir proposé par l'Institut, vous consoliderez votre réflexion sur votre projet et apprendrez à valoriser votre engagement. Votre dossier sera lu par au moins trois personnes, qui porteront des regards croisés sur votre parcours et votre projet. Ils recommanderont de vous inviter ou non à un entretien personnalisé. Si vous êtes invité à cet entretien, vous présenterez votre projet à des professionnels issus d'entreprises, associations, établissements de formation ou collectivités, qui vous donneront des conseils personnalisés pour votre projet. A l'issue de cet entretien, 700 jeunes deviendront lauréats de l'Institut de l'Engagement. Si vous n'êtes pas invité aux entretiens, vous pourrez recevoir par courrier électronique des conseils qui vous aideront à faire progresser votre projet. Vous pouvez déposer un dossier pour la session de printemps (dépôt des dossiers entre mi-décembre et fin janvier) ou pour la session d'automne (dépôt des dossiers entre mi-juin et fin septembre). Pour toute question ou information, n'hésitez pas à contacter : institut@engagement.fr.

Pour en savoir plus

SAISON "AFRICA 2020" - 12 JEUNES AFRICAINS EN SERVICE CIVIQUE EN FRANCE



*« découvrir et comprendre le monde
d'un point de vue africain ».*

Réservant une belle place à la jeunesse, la Saison Africa 2020 (décembre 2020 – juillet 2021) nous fait, selon les mots de sa commissaire N'Goné Fall : *« découvrir et comprendre le monde d'un point de vue africain ».*

Onze jeunes, entre 21 et 24 ans, venus du Burkina-Faso, Cameroun, Congo, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal et du Tchad sont en mission dans les lieux culturels en France. Il y a Alfred, Burkinabé de 24 ans, qui rejoindra le centre culturel du spectacle vivant Le Quartz à Brest ou Marie-Ange, Ivoirienne de 23 ans, qui rejoindra le Forum des Images à Paris.

Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique, se félicite de l'initiative d' *« une jeunesse africaine dynamique, engagée, qui a ceci de commun avec la jeunesse française qu'elle souhaite porter des changements forts en terme d'innovation sociale et environnementale. »*

Pour en savoir plus

LES SOLUTIONS JEUNES

1 jeune

1 solution



LE PLAN « UN JEUNE, UNE SOLUTION »

Pour aider les 750 000 jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Le plan 1 jeune 1 solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

**PASS-SPORT 66 : DU 30/08/2020 AU
31/03/2020**

Le Conseil Général propose aux élèves boursiers des collèges publics du département des Pyrénées-Orientales, de bénéficier d'une réduction de 15 € (sous condition) pour toute inscription dans un club sportif du département.



**AIDE
AU PERMIS
DE
CONDUIRE**

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire est synonyme d'autonomie, de mobilité et d'intégration professionnelle. Cependant, face à une situation économique difficile, le coût parfois difficile pour le portemonnaie de la formation au permis de conduire ferme la porte d'accès à une bonne partie des jeunes du département. Face à ce constat, le Département confirme et reconduit comme chaque année son engagement auprès des jeunes avec l'octroi d'une aide forfaitaire au financement du permis de conduire d'un montant de 250 € selon les situations. Ce dispositif tient la route : plus de 1400 jeunes du département ont déjà bénéficié de ce dispositif. Une véritable passerelle vers l'autonomie et l'emploi !

La Résidence Habitat Jeunes

VOTRE SOLUTION DE LOGEMENT !

Les résidences Habitat Jeunes (anciennement Foyers Jeunes Travailleurs) sont des institutions à but non lucratif qui mettent à la disposition des jeunes qui vivent hors de leur famille un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement, ainsi que des moyens qui favorisent leur insertion dans la vie sociale. Dans cette phase de transition, il s'agit de rendre possible un parcours résidentiel en créant les conditions d'un processus d'apprentissage de la vie sociale conduisant à l'autonomie et à la citoyenneté. Le passage en résidence Habitat Jeunes doit donc, par définition, être conçu comme une étape.

Dans le 66 : **dès 40€ !** (selon votre situation et après déduction des APL)



80
STUDIOS

RÉSIDENCE
ROGER SIDOU
5 place Alain Gerbault
Bâtiment A
66000 PERPIGNAN

28
STUDIOS

RÉSIDENCE
LE CATALOGNE
24 Cours Lazare Escarguel
66000 PERPIGNAN

4
CHAMBRES
TOUT CONFORT
ET UNE CUISINE
PARTAGÉE

**UN APPARTEMENT
PARTAGÉ**
3 rue Michel Doutres
66000 PERPIGNAN

HABITAT